Image not found or type unknown

Elements manquants sur la contravention

Par **Sam L**, le **22/11/2016** à **19:19**

Bonjour,
Ma compagne a été contrôlée positive entre 0,5 et 0,8 récemment et nous venons de recevoir la contravention.
Sur l'avis de contravention, il y a erreur sur son prénom, le numéro de la rue n'est pas indiqué (ni le numéro de permis d'ailleurs) et il est indiqué que l'infraction n'entraînait aucun retrait de points sur le permis.
Y a-t-il un recours ?
Un éventuel vice ?
D'avance merci pour vos réponses.

Par **Maitre SEBAN**, le **23/11/2016** à **12:29**

Bonjour,
Le fait que la perte de points ne soit pas mentionnée sur l'avis de contravention va lui permettre d'échapper à la perte des 6 points.
Si jamais ceux-ci étaient retirés tout de même, il conviendrait de faire un recours pour les faire remettre.
Je vous conseille donc de ne pas contester pour l'instant.
Cdt,
Me SEBAN Avocat à la Cour
http://www.maitreseban.fr
avocat permis de conduire

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés